

NECROLOGIES

LOUIS REMACLE
(1910-1997)

Louis Remacle est né le 30 septembre 1910 en Ardenne liégeoise, à Neuville, hameau de la commune de La Gleize, devenue célèbre dans le monde des romanistes grâce à ses travaux. Jusqu'à son entrée à l'école primaire, sa langue maternelle était le wallon et il a confié que c'était pendant ses études secondaires seulement qu'il avait abandonné certains traits de la prononciation wallonne. C'est dire qu'il a passé sa jeunesse dans un milieu tout à fait wallonophone. Après ses humanités gréco-latines à l'athénée de Stavelot, il entreprend en 1928 des études de philologie romane à l'Université de Liège. Venu à la dialectologie sous les conseils de son ami Élisée Legros, Ardennais comme lui, il choisit Jean Haust comme directeur de thèse. Aussitôt, celui-ci le charge de remplir dans son village le questionnaire pour le futur atlas linguistique wallon.

Cependant, les premiers écrits du jeune étudiant ne portent pas sur la langue elle-même: avant d'en explorer les richesses, il exploite ses ressources stylistiques. En 1931, il présente à un concours de la Société de littérature wallonne (devenue plus tard «Société de langue et de littérature wallonnes») un recueil de poèmes wallons intitulé *Frâdjèlès tchansons* [Frêles chansons], «aux accents volontairement contenus, d'une poésie voilée et d'une rare délicatesse», selon les termes de son maître.¹ D'autres compositions littéraires suivront. Elles placent leur auteur parmi les plus grands poètes wallons contemporains.

C'est le conseil de J. Haust («étudiez votre patois!») qui va orienter la carrière de L. R. Après ses études, il remanie sa thèse, *Le parler de La Gleize*, et la publie en 1937. À l'époque, cette monographie linguistique et ethnographique est particulièrement originale: s'appuyant sur des matériaux recueillis à source orale et sur des documents d'archives, elle décrit le parler et la vie de cette communauté rurale ardennaise. Elle est complétée par une importante description grammaticale, par une étude sur la formation des noms de personne et par un glossaire toponymique. Cette étude modèle, qui a inspiré de nombreux chercheurs en Wallonie (notamment Willy Bal, Léon Warnant, Alain Lerond, Jean-Jacques Gaziaux, etc.), annonce toute la carrière féconde de ce jeune chercheur: ses études sur la phonétique, la morphologie, la syntaxe et l'onomastique wallonnes, ainsi que ses travaux sur l'ancienne langue écrite de Wallonie. À l'époque, il est professeur de français à l'athénée de Seraing, dans la banlieue de Liège, et il le restera jusqu'en 1946. En 1939, lors de la mise à la retraite de Jean Haust, il est chargé d'un cours de «Philologie wallonne» à l'Université de Liège. Il obtient une charge complète dans cette université, à partir de 1946. Il y enseigne jusqu'à son admission à l'éméritat en octobre 1977. Cette mise à la retraite ne ralentit pas ses travaux de recherche: il publiera encore une cinquantaine d'articles et sept gros ouvrages, dont le dernier, *Étymologie et phonétique wallonnes*, est sorti de presse quelques mois après son décès le 10 mai 1997.

1. J. Haust, dans *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*. Bruxelles, 6, 1932, p. 256.

La liste de ses publications dans le domaine de la dialectologie wallonne est impressionnante: une vingtaine de gros livres et plus de cent cinquante articles.² Très tôt, il est devenu une autorité. En 1956 déjà, il a reçu le Prix Franqui, récompense prestigieuse qui consacre chaque année un chercheur belge âgé de moins de cinquante ans, toutes disciplines confondues. Il a été membre de la Commission royale de toponymie et dialectologie (Bruxelles), de la Société de langue et littérature wallonnes (Liège), du bureau du Musée de la vie wallonne (Liège). En 1949, il a été élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises [de Belgique] au siège de son maître J. Haust

Dans chacun des domaines qu'il a abordés, L. R. a publié des travaux importants, basés sur une documentation considérable et précise, toujours interprétée avec sagacité et prudence, des travaux qui sont devenus des références obligées.

Dans un de ses ouvrages les plus célèbres, *Le problème de l'ancien wallon* (1948), il est intervenu dans un débat déjà ancien sur la nature même de la langue des anciens textes de Wallonie (textes littéraires ou administratifs). À l'époque, bien des médiévistes croyaient que ces documents anciens empreints de traits régionaux reflétaient plus ou moins les dialectes du Moyen Âge. À la suite de Jules Feller, L. R. démontra que cette langue (à laquelle il donna le nom de *scripta*, qui a fait fortune) diffère considérablement de la langue des premiers écrits de la littérature dialectale, qui remontent au xvii^e siècle: elle ne reflète pas l'usage oral, mais elle est française, du moins dans ses intentions. Si l'on peut y découvrir des traits wallons, c'est parce que l'auteur ou le scribe ne maîtrisent pas parfaitement la langue centrale. Une analyse minutieuse de ces caractéristiques régionales a permis d'élaborer une grammaire historique des parlers de la Wallonie. Cette partie de l'ouvrage, considérablement enrichie par de nouveaux dépouillements, fit l'objet d'une deuxième édition, publiée en 1992: *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*. L'auteur y montre que la segmentation dialectale du nord-est de la Gaule se dessinait dans ses grandes lignes avant le ix^e siècle, qu'elle était très marquée au début du xii^e siècle et qu'au xiii^e siècle, des traits différenciateurs importants apparaissaient déjà à l'intérieur même du domaine wallon.

En 1944, L. R. avait consacré une importante étude à un son caractéristique du wallon liégeois, le *h* secondaire. Il était donc tout désigné pour assumer la direction de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (ALW), pour lequel J. Haust avait entrepris une grande enquête vers 1920. Après avoir engagé des chercheurs pour terminer les enquêtes, il s'occupa de la publication. Dans les atlas de la deuxième génération consacrés au domaine gallo-roman, l'ALW occupe une place toute particulière: c'est un atlas interprétatif. Ses cartes contiennent des symboles qui résultent d'une analyse et non des réponses brutes; elles sont accompagnées d'un tableau de commentaires qui cite et explique tous les matériaux recueillis. Cette manière de procéder a été inspirée par des échantillons publiés par J. Haust lui-même, mais le détail de la méthode de publication et le plan général de l'ouvrage ont été mis au point par L. R. en collaboration avec son ami Élisée Legros. C'est certainement sous sa suggestion qu'il fut décidé que les premiers volumes seraient consacrés à la description de la phonétique et de la morphologie des parlers de la zone prospectée. Le premier (paru en 1953) contient, outre une introduction générale sur l'ouvrage lui-même, sa réalisation, la méthode et les conventions de présentation, cent cartes consacrées à des vocables dans lesquels apparaissent les traits phoné-

2. Voir Jean Lechanteur, «In memoriam Louis Remacle (1910-1997)», dans *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, Bruxelles, 70, 1998, p. 25-62. — P. 47-62, Bibliographie de L. Remacle, avec Index (des mots, des sujets), p. 58-62. — «La Société de langue et de littérature wallonnes rend hommage à Louis Remacle (30 septembre 1910 - 10 mai 1997)», dans *Wallonnes. Chronique de la Société de langue et de littérature wallonnes*, Liège, 1998/1, n° 17. [Présentation et analyse, par douze membres de la Société des principaux travaux de L. R.]

tiques les plus caractéristiques des dialectes de la Wallonie. Dans le second (paru en 1969) ont été rassemblées 122 cartes fournissant les résultats de l'enquête pour un certain nombre de déterminants, de pronoms et de formes verbales. Chaque carte est accompagnée d'une notice examinant en détail les diverses réponses obtenues. Ces deux volumes constituent une grammaire historique des parlers wallons, picards, lorrains et champenois de la Wallonie et sont devenus des outils de travail indispensables.

Se fondant sur l'excellente connaissance qu'il avait de toute la documentation collectée pour l'ALW, L. R. réexamina le problème des divisions dialectales de la Wallonie, d'abord en recourant à la phonétique et à la morphologie (en 1972), puis en utilisant 100 cartes lexicales (en 1976). Ces études font actuellement autorité en la matière.

C'est à la syntaxe que L. R. a consacré son étude la plus volumineuse: il lui a fallu trois volumes et plus de 1100 pages pour décrire ce qu'il a intitulé modestement *Syntaxe du parler wallon de La Gleize* et qui a effectivement comme point de départ une observation minutieuse du parler des locuteurs de son village et de sa famille surtout, dans la bouche desquels il a noté une multitude de phrases. Contrairement à ce que peut faire croire le titre, le travail n'est pas limité au seul parler de La Gleize. L'auteur compare ses matériaux avec les usages dans les autres parlers de la Wallonie et du domaine gallo-roman, avec les usages du français (ancien et moderne) et de ses variantes régionales, et lorsque cela s'impose, avec des langues voisines. Le dépouillement d'archives et d'anciens textes littéraires dialectaux complète cette riche documentation sur laquelle l'auteur s'appuie pour proposer des explications. L'ouvrage montre que la syntaxe du wallon ne diffère pas fondamentalement de la syntaxe du français. Il montre aussi que certains stéréotypes sur la prétendue pauvreté des parlers populaires sont tout à fait injustifiés et qu'au contraire, les dialectes wallons sont merveilleusement adaptés à la communication dans les communautés qui les employaient. Souples, précis, expressifs, ils disposent parfois de moyens délicats inconnus d'une langue de culture comme le français.

L. R. a beaucoup fréquenté les *Étymologies wallonnes et françaises* (1923) de J. Haust. Dans un certain nombre de ses recherches portant sur le lexique, qui combinent souvent l'étude des «mots et des choses», il corrige des propositions de son maître, il propose une nouvelle interprétation plus convaincante. Son chef-d'œuvre en la matière est sans doute l'étude portant sur *Les noms du porte-seaux en Belgique romane* (1968), non seulement pour la documentation linguistique et historique rassemblée, mais surtout pour l'exploitation qui en faite afin de concentrer sur son sujet tous les enseignements de la géographie linguistique, de la phonétique et de l'ethnographie. Cette même méthode, il l'a mise en œuvre de manière magistrale dans un certain nombre d'études portant sur des termes dont l'étymologie était particulièrement difficile à établir.³ Dans ces études, il exploite abondamment d'importants dépouillements d'archives. Ces dépouillements lui permettent de publier quatre recueils de *Documents lexicaux*, extraits des archives de Roanne-La Gleize (en 1967), de localités voisines, Stoumont, Rahier et Francorchamps (en 1972), Lorcé (en 1985), ainsi que des minutes des notaires de Malmédy, Spa et Verviers (en 1977). Ces recueils fournissent avant tout des matériaux lexicaux illustrés d'un choix d'exemples; en outre, de nombreux articles sont consacrés à des termes grâce auxquels peuvent être fournis des renseignements grammaticaux, ethnographiques et historiques, ainsi qu'à des vocables du français régional et du français commun. Le bref commentaire consacré à ces matériaux est toujours clair et précis.

Dans sa thèse publiée en 1937, L. R. avait abordé sous un jour tout à fait neuf le problème de la formation des noms de personne dans cette région archaïque, où le système moderne (prénom + nom de famille héréditaire) ne se fixe définitivement qu'au XVIII^e siècle. Une autre

3. Voir l'index des mots traités qui suit la bibliographie de L. R. établie par J. Lechanteur (voir ci-dessus).

partie de cet ouvrage était consacrée à la toponymie. Cette discipline le retiendra à plusieurs reprises tout au long de sa carrière: on lui doit non seulement des articles magistraux, interprétant des toponymes comme *Maredret* et *Maredsous* (en 1960), mais surtout une série de monographies consacrées à sept communes de sa région natale.

Il n'est pas possible de donner une vue d'ensemble d'une œuvre aussi considérable. Ce qui frappe en premier lieu, c'est sa richesse documentaire et l'ingéniosité avec laquelle cette documentation est interprétée. Les démonstrations ne font pas appel à de longs développements théoriques, même si elles contiennent toujours des considérations méthodologiques dans leur déroulement. Aux théories, L. R. préférait les faits, dont il avait toujours vérifié soigneusement l'authenticité. Sans doute l'une ou l'autre interprétation devra-t-elle être revue ou corrigée, mais la valeur de l'immense documentation accumulée dans ces nombreux travaux restera intacte.

Ce grand savant était très exigeant vis-à-vis de lui-même. Il hésitait longtemps avant de publier le résultat de ses recherches. Ainsi confia-t-il dans l'avant-propos de son dernier ouvrage, paru en 1997, qu'une étude, terminée en 1948, fut confiée à un éditeur en 1968 seulement. Il reprenait sans cesse ses travaux antérieurs pour les compléter: le glossaire et la toponymie de La Gleize, parus dans les années 1930, ont connu une nouvelle édition considérablement augmentée en 1980 et en 1992. Les *Additions et corrections* insérées à la fin de la plupart de ses ouvrages témoignent de son souci d'atteindre la perfection.

L. R. était également très modeste: il aimait avouer ses dettes à l'égard de son maître J. Haust et les contributions de ses amis et de ses collègues⁴; il minimisait souvent l'apport de ses publications: «le présent volume est un 'simple glossaire'», écrivait-il à propos de son *Glossaire de La Gleize*.⁵ En réalité, c'est bien plus: non seulement un complément important au glossaire qu'il avait publié en 1933 et à divers corpus comme le *Dictionnaire liégeois* de J. Haust ou l'enquête de l'ALW; mais aussi une somme pour l'ethnographie, grâce aux notes de folklore jointes en annexe, et une mise au point de l'étymologie de plus de 160 termes. C'est probablement le même sentiment de modestie et pas seulement le coût des publications qui le poussait à rédiger de manière extrêmement concise et à employer de nombreuses abréviations (ce qui rend parfois ses exposés difficiles à lire).

L'homme lui-même était très réservé, mais extrêmement sensible. Il était aussi d'une grande générosité, n'hésitant pas à communiquer sa documentation ou ses travaux inédits.

Celui qui, pendant plus d'un demi-siècle, a été l'autorité en matière d'étude des parlers romans de la Wallonie, n'est plus. Aux dialectologues, aux romanistes, il reste une œuvre d'une ampleur exceptionnelle. Une œuvre dont le but premier était sans doute d'abord de décrire le parler de la région natale de l'auteur, celui de sa famille à laquelle il a rendu hommage à plusieurs reprises, et qui, ensuite, a considérablement élargi son champ de recherche. Dans ces publications, on contestera sans doute telle ou telle interprétation. Mais ce sera surtout grâce à la probité même de l'auteur, qui a accumulé une immense documentation permettant aux chercheurs de refaire tout le travail d'analyse.

Jean-Marie PIERRET
Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve)

4. Voir par exemple: *Glossaire de La Gleize*. Liège: Société de langue et de littérature wallonnes, 1980, p. 13.

5. Ouvrage cité, p. 7.